

Procedure file

| Informations de base | | |
|---|--------------------------------|--------------------|
| RSP - Résolutions d'actualité | 2010/3016(RSP) | Procédure terminée |
| Résolution sur «Tuberculose Vaccine Initiative» (TBVI), une application concrète de la stratégie 2020 en vue de contribuer à atteindre l'OMD 6 et l'élimination de la tuberculose pour 2050 | | |
| Sujet 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.02 Recherche médicale 6.30 Coopération au développement | | |

| Acteurs principaux | |
|--------------------|--|
| Parlement européen | |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|----------------------------------|---|--------|
| 02/02/2011 | Débat en plénière | | Résumé |
| 03/02/2011 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 03/02/2011 | Décision du Parlement | T7-0039/2011 | Résumé |
| 03/02/2011 | Fin de la procédure au Parlement | | |

| Informations techniques | |
|-------------------------|---|
| Référence de procédure | 2010/3016(RSP) |
| Type de procédure | RSP - Résolutions d'actualité |
| Sous-type de procédure | Débat ou résolution sur question orale/interpellation |
| Base juridique | Règlement du Parlement EP 136-p5 |
| Etape de la procédure | Procédure terminée |

| Portail de documentation | | | | | |
|--|--|---------------------------------|------------|----|--|
| Proposition de résolution | | B7-0075/2011 | 26/01/2011 | EP | |
| Proposition de résolution | | B7-0076/2011 | 26/01/2011 | EP | |
| Proposition de résolution | | B7-0086/2011 | 26/01/2011 | EP | |
| Proposition de résolution | | B7-0089/2011 | 26/01/2011 | EP | |
| Proposition de résolution commune | | RC-B7-0075/2011 | 26/01/2011 | | |
| Question orale/interpellation du Parlement | | B7-0006/2011 | 02/02/2011 | EP | |

| | | | | |
|---|------------------------------|------------|----|--------|
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | T7-0039/2011 | 03/02/2011 | EP | Résumé |
| Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière | SP(2011)3791 | 17/06/2011 | EC | |

Résolution sur «Tuberculose Vaccine Initiative» (TBVI), une application concrète de la stratégie 2020 en vue de contribuer à atteindre l'OMD 6 et l'élimination de la tuberculose pour 2050

L'Assemblée a tenu un débat sur la question orale [O-0203/2010](#) à la Commission sur l'initiative en faveur d'un vaccin contre la tuberculose.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix le 3 février 2011.

Résolution sur «Tuberculose Vaccine Initiative» (TBVI), une application concrète de la stratégie 2020 en vue de contribuer à atteindre l'OMD 6 et l'élimination de la tuberculose pour 2050

À la suite du débat qui a eu lieu en séance le 2 février 2011, le Parlement européen a adopté par 578 voix pour, 9 voix contre et 52 abstentions, une résolution sur «Tuberculose Vaccine Initiative» (TBVI), une application concrète de la stratégie 2020 en vue de contribuer à atteindre l'OMD 6 et l'élimination de la tuberculose pour 2050.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

La résolution rappelle qu'à 4 ans de l'échéance de la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD), la tuberculose reste toujours parmi les principales causes de mortalité dans le monde, alors qu'elle provoque la mort de presque 2 millions de personnes par an.

Le Parlement souligne que seul un programme de vaccination, impliquant une campagne de vaccination à grande échelle, pourrait avoir un effet positif dans la réalisation prévue de l'OMD «6» après 2015 et surtout dans l'élimination de la tuberculose pour 2050. Il estime que la vaccination devrait être effectuée prioritairement dans les dispensaires et les cliniques dans les pays en voie de développement et demande en conséquence la restauration des services publics de soins de santé.

Rappelant l'objectif d'investir 3% du PIB dans la R&D malgré les contraintes budgétaires, le Parlement demande à la Commission européenne d'explorer des voies de financement innovantes comme la mise en place d'une garantie financière des États membres et/ou de l'UE permettant de lever des fonds pour l'initiative TBVI auprès de la Banque européenne d'investissement afin de garantir le financement de la recherche sur les maladies négligées et peu rentables dans les pays en développement. La recherche pharmaceutique devrait également concentrer beaucoup plus d'efforts sur les maladies mortelles telles que la tuberculose.

La résolution souligne qu'une approche intégrée entre les programmes verticaux visant les maladies telles que le SIDA, le paludisme ou la tuberculose et la consolidation des systèmes de soins de santé de base seraient en mesure de répondre aux besoins des populations des PVD. Elle insiste enfin sur la dimension transversale de la santé et sur l'amélioration des conditions de vie qui contribue à l'augmentation de l'espérance de vie et à la lutte contre la pauvreté et la tuberculose.